

Espalion, le 30 juin 2023

Convocation

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister au Comité Syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Haut Rouergue qui aura lieu le :

Mardi 11 juillet à 14h00
A la Mairie de Saint-Côme-d'Olt (salle du conseil)

L'ordre du jour portera sur :

- Administration générale du PETR du Haut Rouergue
 - o Approbation du procès-verbal du 13 avril 2023
 - o Lieu pour la tenue de la prochaine réunion du conseil syndical
- Projet de territoire
 - o Mission Accueil : Demande de subvention programme FEDER FSE+ Massif Central 2021-2027, priorité 7.5.2.6 « Promouvoir et développer l'attractivité » - Plan de financement
 - o Approbation des contrats « Bourg-Centre Occitanie » 2ème génération pour la période 2022-2028 pour les communes d'Entraygues-sur-Truyère, Villecomtal et Laissac-Sévérac l'Eglise
 - o Approbation de l'avenant du contrat « Bourg-Centre Occitanie » 2ème génération pour la période 2022-2028 pour la commune d'Espalion
 - o Subvention Etat : ingénierie CRTE
 - o Paysage : proposition d'une conférence des maires sur le paysage et les énergies le 6 octobre 2023 avec les shifteurs
 - o Lancement de l'étude mobilité
 - o Point d'actualités sur les contractualisations
- Fonctionnement du PETR
 - o Nouveau suppléant au conseil syndical du PETR du Haut Rouergue
- Ressources Humaines
 - o Mise à jour du tableau des emplois
 - o Création d'un poste non permanent de catégorie B à temps complet – Chargé de mission contractualisations et mobilité du PETR du Haut Rouergue
- Questions diverses

Si vous ne pouvez pas participer à la réunion, je vous saurais gré de bien vouloir transmettre l'invitation et l'ordre du jour à votre suppléant(e) et d'informer le secrétariat du PETR du Haut Rouergue.

Pour information, afin de tenir compte de la loi Engagement et Proximité, les convocations avec les documents joints sont dès à présent transmises par voie électronique à l'ensemble des délégués

titulaires et suppléants ainsi qu'aux conseillers communautaires des assemblées membres. Elle peut sur demande d'un conseiller syndical être adressée par écrit.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,
Jean-Michel LALLE



Délégués Titulaires et Suppléants :

Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac : Marc BORIES (suppléant Bruno VEDRINE), David MINERVA (suppléante Catherine SANNIE CARRIERE), Alain VIOLAC (suppléant Yves BIOULAC), Hervé LADSOUS (suppléant André CARNAC), Christine PRESNE (suppléant Christophe BERNIE), Christian NAUDAN (suppléant Raphaël BACH).

Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère : Nicolas BESSIERE (suppléante Nathalie COUSERAN), Bernard BOURSINHAC (suppléant Benoît RASCALOU), Jean-Michel LALLE (suppléante Magali BESSAOU), Éric PICARD (suppléante Yolande BRIEU), Jean-Luc CALMELLY (suppléant Benoît BARRAL), Bernard SCHEUER (suppléant Jean PRADALIER).